

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Dividend Select 15 Corp. (la « Société »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 novembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière, et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 30 novembre 2024 et 2023;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds et des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport annuel.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

PwC Tower, 18 York Street, Suite 2500, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2

Tél. : +1 416 863-1133, Téléc. : +1 416 365-8215, Téléc. courriel : ca_toronto_18_york_fax@pwc.com

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christina Fox.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 20 février 2025

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AUX 30 NOVEMBRE 2024 ET 2023

	30 novembre 2024 (\$)	30 novembre 2023 (\$)
ACTIF		
Placements	49 261 329	48 163 621
Trésorerie	5 559 113	5 513 361
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	125 047	174 050
	<u>54 945 489</u>	<u>53 851 032</u>
PASSIF		
Passif courant		
Options vendues	100 908	184 425
Frais à payer et autres dettes d'exploitation	97 669	94 709
Distributions à payer	429 006	401 365
Actions de catégorie B	20	20
	<u>627 603</u>	<u>680 519</u>
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS DE PARTICIPATION RACHETABLES	54 317 886	53 170 513
Nombre d'actions de participation (note 6)	7 706 238	8 480 141
Actif net par action de participation	7,05 \$	6,27 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration



WAYNE FINCH
Administrateur



PETER CRUICKSHANK
Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2024 (\$)	2023 (\$)
REVENU		
Gain (perte) net sur les placements et dérivés		
Gain (perte) net réalisé	2 465 150	743 855
Variation nette de la plus-value/moins-value latente	7 326 961	(3 577 079)
Dividendes	2 326 452	2 342 133
Intérêts à distribuer	96 867	215 835
Gain (perte) net sur les placements et dérivés	12 215 430	(275 256)
Autre gain (perte)		
Gain (perte) de change réalisé	16	(75)
	12 215 446	(275 331)
CHARGES (note 7)		
Frais de gestion	575 199	614 094
Frais de service	28 832	28 856
Honoraires d'audit	14 312	14 334
Jetons de présence des administrateurs	4 064	4 064
Frais du comité d'examen indépendant	5 924	85 772
Droits de garde	27 341	30 486
Frais juridiques	25 751	25 587
Autres charges d'exploitation	258 355	45 011
Taxe de vente harmonisée	96 540	90 681
Coûts de transactions	31 591	26 516
	1 067 909	965 401
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables	11 147 537	(1 240 732)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action de participation rachetable (note 8)	1,40	(0,15)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS DE PARTICIPATION RACHETABLES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2024 (\$)	2023 (\$)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables à l'ouverture de l'exercice	53 170 513	58 465 121
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables	11 147 537	(1 240 732)
Produit brut de l'émission d'actions de participation (note 6)	-	1 859 413
Frais d'émission des actions de participation	-	(70 022)
Produit net de l'émission d'actions de participation	-	1 789 391
Rachats d'actions de participation	(5 014 891)	-
Distributions sur les actions de participation¹⁾		
Dividendes canadiens	(4 985 273)	(5 124 008)
Dividendes sur gains en capital	-	(719 259)
	(4 985 273)	(5 843 267)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables	1 147 373	(5 294 608)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables à la clôture de l'exercice	54 317 886	53 170 513

1) Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les porteurs d'actions.

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2024 (\$)	2023 (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables	11 147 537	(1 240 732)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte net réalisé sur les placements et dérivés	(2 465 150)	(743 855)
Variation nette de la plus-value/moins-value latente des placements et dérivés	(7 326 961)	3 577 079
Acquisition de placements, après primes sur options	(881 380)	(1 294 504)
Produit de la vente de placements	9 492 266	1 192 773
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	49 003	761
Augmentation (diminution) des frais à payer et autres dettes d'exploitation	2 960	3 065
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>10 018 275</u>	<u>1 494 587</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit brut de l'émission d'actions de participation (note 6)	-	1 859 413
Frais d'émission des actions de participation	-	(70 022)
Montants versés au rachat d'actions de participation	(5 014 891)	-
Distributions sur les actions de participation	(4 957 632)	(5 992 703)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(9 972 523)</u>	<u>(4 203 312)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice	45 752	(2 708 725)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	5 513 361	8 222 086
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>5 559 113</u>	<u>5 513 361</u>
Dividendes reçus*	2 375 291	2 345 016
Intérêts reçus*	96 867	215 835

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

DIVIDEND SELECT 15 CORP.**INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE****AU 30 NOVEMBRE 2024**

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
	Principaux placements		
	Actions ordinaires canadiennes		
39 400	La Banque de Nouvelle-Écosse	2 875 872	3 146 090
48 800	BCE Inc.	2 613 217	1 849 520
47 200	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2 745 580	4 289 536
85 000	CI Financial Corp.	2 041 556	2 639 250
129 176	Cenovus Energy Inc.	3 650 426	2 865 124
8 919	Cenovus Energy Inc. – bons de souscription	42 187	138 690
61 800	Enbridge Inc.	2 982 088	3 743 226
33 300	Banque Nationale du Canada	1 556 565	4 619 043
70 300	Power Corporation du Canada	2 147 098	3 315 348
18 900	Banque Royale du Canada	1 727 575	3 329 424
7 680	South Bow Corp.	178 962	283 853
51 700	Financière Sun Life inc.	2 633 087	4 454 989
38 400	Corporation TC Énergie	1 809 503	2 621 184
122 400	TELUS Corporation	2 705 132	2 668 320
20 071	Thomson Reuters Corporation	1 362 003	4 585 068
32 500	La Banque Toronto-Dominion	1 517 967	2 574 975
134 700	TransAlta Corporation	1 721 298	2 137 689
	Total des principales actions du portefeuille (100,2 %)	34 310 116	49 261 329

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (SUITE)

AU 30 NOVEMBRE 2024

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
	Options d'achat vendues (100 actions par contrat)		
	Options d'achat canadiennes vendues		
(25)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 77 \$, décembre 2024	(2 113)	(8 688)
(50)	BCE Inc. à 39 \$, décembre 2024	(1 900)	(800)
(30)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 92 \$, décembre 2024	(3 510)	(4 170)
(30)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 92 \$, janvier 2025	(5 310)	(5 040)
(75)	CI Financial Corp. à 26 \$, janvier 2025	(2 663)	(38 250)
(10)	Banque Royale du Canada à 180 \$, décembre 2024	(790)	(990)
(37)	Financière Sun Life inc. à 86 \$, décembre 2024	(3 552)	(4 958)
(25)	Financière Sun Life inc. à 88 \$, janvier 2025	(2 155)	(2 550)
(75)	Corporation TC Énergie à 70 \$, décembre 2024	(6 225)	(3 113)
(225)	TELUS Corporation à 22 \$, décembre 2024	(4 725)	(3 263)
(50)	Thomson Reuters Corporation à 240 \$, janvier 2025	(8 504)	(7 750)
(25)	La Banque Toronto-Dominion à 82 \$, décembre 2024	(1 500)	(1 036)
(200)	TransAlta Corporation à 15 \$, décembre 2024	(3 800)	(20 300)
	Total des options d'achat canadiennes vendues (-0,2 %)	(46 747)	(100 908)
		34 263 369	49 160 421
	Moins : ajustements au titre des coûts de transactions	(18 418)	
	Total des placements (100,0 %)	34 244 951	49 160 421

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2024 ET 2023

1. Constitution

Dividend Select 15 Corp. (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 26 août 2010 en vertu des lois de la province d'Ontario. Elle est entrée en activité le 19 novembre 2010. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de portefeuille Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest » ou le « gestionnaire »). L'adresse du siège social de la Société est le 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2. La Société investit essentiellement dans un portefeuille géré activement, constitué d'actions ordinaires de 15 sociétés canadiennes à grande capitalisation sélectionnées parmi une liste de 20 sociétés. Elle utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes en complément du revenu tiré du portefeuille.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). Ils ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) des actifs financiers et des passifs financiers (dont les instruments dérivés).

Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 20 février 2025.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Un résumé des informations significatives sur les méthodes comptables applicables à la Société est présenté ci-après :

Placements et instruments financiers

La Société classe ses placements, y compris les instruments dérivés, selon le modèle économique qu'elle a adopté pour les gérer et selon les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. La Société n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Par conséquent, tous les placements, y compris les instruments dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les obligations de la Société au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables sont présentées au montant de rachat annuel. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite, qui correspond approximativement à la juste valeur.

La Société comptabilise les achats et ventes normalisés d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs et aux passifs financiers à la JVRN sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement est arrivé à expiration ou a été cédé et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les primes reçues sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2024 ET 2023

à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions de catégorie B ont priorité de rang sur les actions de participation et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

Les actions de participation peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois ou chaque année. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers.

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables (l'« actif net de la Société »).

Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, Quadravest détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière.

Conversion de devises

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle de la Société aux taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2024 ET 2023

Frais de gestion et frais d'administration

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que Quadravest fournit ses services. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion et des frais d'administration de la Société.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action de participation rachetable

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action de participation rachetable, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de l'exercice. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

Impôt

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt sur son revenu net pour chaque année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets imposables réalisés, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt. Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux actionnaires, à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement par versement aux actionnaires de dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets imposables réalisés sera remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu qu'elle a payé sur les gains en capital et les dividendes canadiens imposables. La Société a ainsi déterminé qu'en substance elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Selon ses estimations, la Société dispose, à des fins fiscales, de pertes autres qu'en capital cumulées de 8 327 131 \$ au 30 novembre 2024 (8 435 731 \$ au 30 novembre 2023) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable des exercices futurs. La Société dispose également, à des fins fiscales, de pertes en capital cumulées estimatives de néant (55 861 \$ au 30 novembre 2023) pouvant être portées en diminution des gains en capital futurs, le cas échéant, et qui n'expirent pas.

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2024 ET 2023

4. Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les présents états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs aux 30 novembre 2024 et 2023 :

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2024				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	49 261 329 \$	-	-	49 261 329 \$
Options	(100 908 \$)	-	-	(100 908 \$)
	49 160 421 \$	-	-	49 160 421 \$

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2023				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	48 163 621 \$	-	-	48 163 621 \$
Options	(184 425 \$)	-	-	(184 425 \$)
	47 979 196 \$	-	-	47 979 196 \$

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours des exercices clos les 30 novembre 2024 et 2023.

De par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

Risque de marché

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Le risque de marché varie selon trois principaux facteurs : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et les fluctuations du change.

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2024 ET 2023

Risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours (autres que celles provenant du risque de taux d'intérêt et du risque de change).

Le gestionnaire gère le risque de prix en limitant la pondération de chaque titre du portefeuille à un maximum de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de l'achat.

En outre, le programme de vente d'options d'achat couvertes, qui génère un revenu additionnel pour le portefeuille, peut également contribuer à limiter les effets de la baisse du cours d'une société donnée du portefeuille durant les exercices où il existe une option d'achat couverte sur le titre de cette société.

La Société est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions et en options vendues. Au 30 novembre 2024, si les cours boursiers de ces actions avaient augmenté de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait augmenté d'environ 4 613 000 \$ (4 159 000 \$ au 30 novembre 2023). De même, si les cours boursiers de ces actions avaient diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait diminué d'environ 4 871 000 \$ (4 715 000 \$ au 30 novembre 2023).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et passifs financiers dans lesquels la Société investit ne portent pas intérêt. Par conséquent, la Société n'était pas exposée à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché et elle estimait que le risque de taux d'intérêt était négligeable aux 30 novembre 2024 et 2023.

Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, la monnaie de présentation de la Société, varient en raison de fluctuations des taux de change. Les placements et les actifs nets de la Société sont tous libellés en dollars canadiens. Il n'existait donc pas de risque de change aux 30 novembre 2024 et 2023.

Autres risques

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance d'un courtier est jugé minime, car les titres vendus ne sont livrés qu'après réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. La trésorerie est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée. Aux 30 novembre 2024 et 2023, la Société était peu exposée au risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré du porteur d'actions de participation. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Le portefeuille de la Société est composé de placements très liquides dans des sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de Toronto (TSX). Toutes les actions de participation sont rachetables au gré du porteur chaque mois ou chaque année. Aux 30 novembre 2024 et 2023, tous les autres passifs financiers étaient exigibles dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice.

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2024 ET 2023

Risque de concentration

Un placement du portefeuille ne peut pas représenter plus de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de son achat.

Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :

	30 novembre 2024	30 novembre 2023
Actions ordinaires et bons de souscription canadiens	90,6 %	90,4 %
Options d'achat vendues	-0,2 %	-0,3 %
Autres actifs, moins les passifs	9,6 %	9,9 %
	100 %	100 %

6. Actions de participation rachetables

Actions de participation et actions de catégorie B

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions de participation et 1 000 actions de catégorie B.

<u>Opérations sur actions de participation</u>	30 novembre 2024	30 novembre 2023
Ouverture de l'exercice	8 480 141	8 230 741
Émises au cours de l'exercice	-	249 400
Rachetées au cours de l'exercice	(773 903)	-
Clôture de l'exercice	7 706 238	8 480 141

Les actions de participation ont été initialement émises au prix de 10 \$ l'action. La politique de distribution actuellement en vigueur pour ces actions prévoit un dividende mensuel établi selon un taux annualisé de 10 % appliqué au cours moyen pondéré de ces actions de participation au cours des trois derniers jours de bourse du mois précédent. Les actions de participation se négocient à la TSX sous le symbole « DS ». Leur cours était de 6,89 \$ au 30 novembre 2024 (6,06 \$ au 30 novembre 2023).

Les actions de participation peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat une action de participation au cours du mois de mars d'une année auront le droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par action de participation au dernier jour ouvrable de ce mois. Le prix de rachat des actions de participation rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat à escompte déterminée. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions de participation remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

La Société peut, à son gré, émettre des actions de participation de temps à autre grâce à un programme d'émissions d'actions au prix du marché. Toutes les actions de participation vendues dans le cadre de ce programme sont négociées à la TSX, ou à toute autre bourse canadienne sur laquelle ces actions de participation sont cotées et sont négociées, au cours qui prévaut à la date de la vente.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, aucune action de participation n'a été vendue dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023, 249 400 actions de participation ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 7,45 \$ par action de participation. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions de participation ont été respectivement de 1 859 413 \$, de 1 816 649 \$ et de 42 764 \$.

Dividend Select 15 Corp.

Notes Annexes

Pour les exercices clos les 30 novembre 2024 et 2023

Le 17 septembre 2010, la Société a émis 1 000 actions de catégorie B au Dividend Select 15 Holding Trust pour une contrepartie de 20 \$.

7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les frais de comptabilité et d’administration, les droits de garde, la rémunération de l’agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d’audit, la rémunération des administrateurs indépendants et du comité d’examen indépendant, les droits de dépôt réglementaires et d’inscription en bourse, les frais de communication avec les porteurs d’actions et les frais découlant de la conformité aux lois, aux règlements et aux politiques applicables.

Selon les conventions de gestion et de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion, à un taux annuel de 1,10 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à la date d’évaluation mensuelle.

Des frais de gestion totalisant 575 199 \$ ont été payés au cours de l’exercice clos le 30 novembre 2024 (614 094 \$ au 30 novembre 2023). Au 30 novembre 2024, des frais d’administration et de gestion de placement totalisant 46 407 \$ étaient dus à Quadravest (47 449 \$ au 30 novembre 2023).

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 31 591 \$ pour l’exercice clos le 30 novembre 2024 (26 516 \$ au 30 novembre 2023). Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations de portefeuille, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était de 310 \$ au 30 novembre 2024 (42 \$ au 30 novembre 2023).

En ce qui concerne l’audit des états financiers de la Société, les honoraires payés ou à payer à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. et aux autres cabinets membres du réseau PwC s’établissaient à 23 278 \$ pour l’exercice clos le 30 novembre 2024. Les honoraires liés à d’autres services, se rapportant principalement aux émissions d’actions de la Société, s’élevaient à 57 190 \$.

8. Augmentation (diminution) de l’actif net attribuable aux porteurs, par action de participation rachetable

L’augmentation de l’actif net attribuable aux porteurs, par action de participation rachetable pour les exercices clos les 30 novembre 2024 et 2023 est calculée comme suit :

	2024	2023
Augmentation (diminution) de l’actif net attribuable aux porteurs d’actions de participation	11 147 537 \$	(1 240 732 \$)
Nombre moyen pondéré d’actions en circulation	7 964 206	8 424 170
Augmentation (diminution) de l’actif net attribuable aux porteurs, par action de participation rachetable	1,40 \$	(0,15 \$)

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2024 ET 2023

9. Distributions

Les distributions par action de participation se sont établies comme suit :

	30 novembre 2024	30 novembre 2023
Actions de participation	0,6262 \$	0,6937 \$

10. Gestion du capital

La Société considère que son capital se compose d'actions de participation et d'actions de catégorie B. Les objectifs actuels de gestion de capital de la Société sont de verser des dividendes mensuels réguliers et d'offrir un potentiel de plus-value du capital.

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux porteurs d'actions de participation ou rembourser du capital à ces derniers.

11. Rapprochement entre la valeur liquidative par action de participation et l'actif net attribuable aux porteurs, par action de participation rachetable

Aux 30 novembre 2024 et 2023, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par action de participation utilisée aux fins de traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs, par action de participation rachetable, aux fins de la présentation de l'information financière.

12. Nouvelle norme IFRS de comptabilité

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations financières en introduisant de nouvelles exigences, notamment de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux requis dans l'état du résultat global ainsi que des directives plus précises sur le regroupement des informations. IFRS 18 remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais son adoption anticipée est permise. La Société évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.